

« SORTIR DE LA DOUBLE SERVITUDE D'UN MÉTIER ET D'UNE PROTECTION MASCULINE ¹ »

POUR UNE RÉFLEXION FÉMINISTE SUR LE REVENU DE BASE

Barbara Garbarczyk ★ 2014

LE REVENU DE BASE, EN DÉCOUPLANT LE REVENU DE L'EMPLOI, EST SOUVENT PRÉSENTÉ COMME UN MOYEN DE REDÉFINIR LE TRAVAIL. CETTE IDÉE, *A PRIORI* INTÉRESSANTE, PERMETTRAIT DE VALORISER UN CERTAIN NOMBRE D'ACTIVITÉS HORS-EMPLOI, DE LA FAMILLE AU MILITANTISME EN PASSANT PAR L'ENTREPRENEURIAT OU LA FORMATION... MAIS UN REVENU DE BASE À LUI SEUL SERAIT-IL FAVORABLE À L'ÉMANCIPATION DES FEMMES? MARQUERAIT-IL, COMME LE PENSENT CERTAINES, UN RETOUR DES FEMMES VERS LA SPHÈRE PRIVÉE OU, AU CONTRAIRE, UN PLUS GRAND CHOIX DE VIE POUR TOUTES ET TOUS? VOICI QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION POUR OUVRIR LE DÉBAT.

L'EMPLOI ANCRÉ AU CŒUR DES LUTTES FÉMININES

Les (longues) luttes pour le droit de vote féminin² ont abouti à une certaine reconnaissance des femmes comme citoyennes à part entière. Si cette reconnaissance est essentielle, les femmes ont également vite compris qu'au quotidien, elle ne suffisait pas à leur garantir une autonomie et une émancipation réelles. À quoi bon pouvoir s'exprimer une fois de temps en temps via un bulletin, si,

¹ Simone DE BEAUVOIR, *Le Deuxième sexe*, Folio, 1949, p. 589.

² 1944 en France, 1948 en Belgique (1920 pour les élections communales), 1971 en Suisse.

au quotidien, celles-ci sont dépendantes d'un conjoint... et de son salaire? En effet, dès 1949, Simone de Beauvoir précise que « la femme entretenue – épouse ou courtisane – n'est pas affranchie du mâle parce qu'elle a dans les mains un bulletin de vote; si les mœurs lui imposent moins de contraintes qu'autrefois, ces licences négatives n'ont pas modifié profondément sa situation; elle reste enfermée dans sa condition de vassale. C'est par le travail que la femme a en grande partie franchi la distance qui la séparait du mâle; c'est le travail qui peut seul lui garantir une liberté concrète³ ».

Le droit politique doit donc être complété par un droit économique. Et c'est pourquoi l'accès au marché de l'emploi, synonyme d'indépendance financière mais aussi de sortie du foyer, a été pendant longtemps une revendication phare des mouvements féministes.

EMPLOI RIME-T-IL VRAIMENT AVEC ÉMANCIPATION ?

Quelques batailles sociales plus tard, il y a hélas de quoi être déçu. Si le travail (comprendre l'« emploi ») des femmes est aujourd'hui quasiment devenu une norme sociale, il y a encore, malgré les avancées notables, du chemin à faire pour une réelle égalité hommes-femmes dans le milieu professionnel : les écarts salariaux et les discriminations restent toujours d'actualité⁴. Par ailleurs, au vu de la crise actuelle (et future) du marché de l'emploi, peut-on encore voir en celui-ci un moyen de libération? Exclu de l'emploi, on devient « assisté ». À l'intérieur de l'emploi, la pression et la concurrence rendent souvent celui-ci pénible. Sous la menace du chômage de masse, l'obligation d'accepter des emplois inutiles ou allant à l'encontre de convictions personnelles devient de plus en plus courante.

Une forme d'exploitation perdure également au sein du foyer, de sorte que l'emploi ne sera jamais promesse de libération s'il n'y a pas de changement radical dans l'organisation du travail domestique, qui fait souvent vivre aux femmes « une double journée ». Si certaines femmes atteignent effectivement des postes haut placés et s'y épanouissent, c'est alors parfois d'autres femmes, plus pauvres et souvent immigrées qui s'occupent du travail invisible, comme les tâches ménagères ou la garde des enfants. Dès lors, comment éviter que l'émancipation d'une partie des femmes se fasse au détriment d'une autre? Qu'à la division sexuelle s'ajoute en plus une division internationale du travail?

Nous l'aurons compris, passer d'une dépendance masculine à une exploitation salariale n'est donc pas synonyme d'émancipation. C'est à ces nouveaux enjeux que le revenu de base peut en partie contribuer à répondre.

3 Simone DE BEAUVOIR, *op. cit.*, p. 587.

4 Voir par exemple l'*Observatoire des inégalités*: www.inegalites.fr

QU'EST-CE QUE LE REVENU DE BASE ⁵ ?

L'idée générale est simple et s'articule autour de trois critères minima. Il s'agit de la création d'un revenu :

- **universel**, c'est-à-dire versé à tous les résidents d'un territoire donné;
- versé périodiquement et à titre **individuel** (et non par ménage ou foyer comme c'est le cas de nombreuses aides aujourd'hui);
- **inconditionnel**, c'est-à-dire versé sans prendre en compte l'existence d'autres revenus, ni contrepartie de l'exécution d'un travail ou de la disposition à en accepter un.

Cette définition se veut le plus petit dénominateur commun des différentes visions du revenu de base, qui peut également porter les noms d'allocation universelle, de salaire universel, de revenu citoyen, de revenu garanti, de dotation inconditionnelle d'autonomie⁶, de dotation citoyenne, ou de salaire à vie⁷... Pourquoi une telle panoplie de termes? Les montants, les modes de financement, les manières d'implémentation divergent en effet selon les modèles: allant plus ou moins de 400€ à 1 500€/mois, en plus ou à la place de certaines aides actuelles, en euros, en monnaie locale ou fondante, sous forme démonétisée (droit de tirage sur les ressources naturelles comme l'eau, droit d'accès au logement, à l'éducation, à la santé), ou encore couplé à l'instauration d'un revenu maximum autorisé... Notre imagination est en fait la seule limite pour trouver un modèle optimal!

Je lie donc ici volontairement toutes ces propositions et terminologies. Non que toutes se valent ou se ressemblent, et toutes ont leurs partisans et leurs détracteurs. Néanmoins, toutes satisfont aux trois critères (universel, individuel, inconditionnel) évoqués ci-dessus, ce qui, au vu du chemin que prennent les politiques actuelles, est déjà un énorme point commun qu'on ne peut négliger.

.....

5 Ce passage est repris de mon analyse « Revenu garanti et monde associatif », *Barricade*, 2013. Disponible sur www.barricade.be/publications/analyses-etudes/revenu-garanti-monde-associatif

6 La *Dotation inconditionnelle d'autonomie* est la version du revenu de base démonétarisé défendue par certains Décroissants.

7 Le salaire à vie, défendu par Bernard Friot, diffère du revenu de base au sens où il n'est pas cumulable à tout autre revenu, mais remplace complètement le système salarial actuel, avec des salaires allant de 1 500 à 6 000€ (1 500€ étant alors le « premier palier », inconditionnel).

L'AUTONOMIE, AVEC OU SANS EMPLOI

Selon Samira Ouardi, un revenu de base «viendrait sans conteste renforcer l'autonomie des femmes qui sont aujourd'hui les grandes perdantes du capitalisme salarial, et donc les premières précaires⁸». Un revenu de base, parce qu'il est versé à chaque personne et non à chaque ménage et parce qu'il est garanti à vie, permet une réelle indépendance économique⁹. Finie la sujétion financière à un conjoint avec lequel ça se passerait mal! Construisons plutôt des interdépendances joyeuses et choisies. Et tant pis (ou tant mieux?) pour la probable légère augmentation des divorces¹⁰...

Précisons également que l'individualisation des droits n'est pas la voie vers une société individualiste. Bien au contraire. Aujourd'hui, certaines aides sociales varient en fonction de la situation de la personne: elles peuvent être moindres pour des cohabitants et ont donc pour effet de «sanctionner» les personnes qui habitent ensemble. Le revenu de base, au contraire, sera le même que l'on habite seul-e, à deux ou à dix, et avantagera même plutôt celles et ceux qui partageront leur loyer. Il stimule donc davantage l'habitat collectif, tout en donnant une voie de sortie pour la personne à qui cela ne conviendrait pas. Il permet ainsi de mieux choisir avec qui s'unir et de ne pas «punir» celles et ceux qui vivent ensemble. Sans parler du fait qu'il épargnerait un contrôle social exagéré (très discutable éthiquement et absurde économiquement) sur beaucoup de colocataires.

De plus, un revenu de base encouragerait des allers-retours plus faciles entre carrière professionnelle et parcours de vie, en fonction des envies, des événements, etc. Et ceci aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Ainsi, espérons que cette possibilité invite à une plus grande réflexion sur la répartition des tâches au sein de la cellule familiale et puisse favoriser le libre choix des parents à disposer de leur temps.

LE REVENU DE BASE: VERS UN RENFORCEMENT DES RÔLES «TRADITIONNELS»?

Malgré tous ces arguments pour le revenu de base, une grande crainte persiste chez un certain nombre de féministes: et si ce revenu n'était qu'un prétexte

.....
8 Ouardi SAMIRA, «Le Revenu universel: outil de lutte féministe?», in *Mouvements*, 2013/1 N° 73, p. 79-82.

9 Rappelons que l'individualisation des droits a toujours été une grande revendication des mouvements féministes.

10 Selon une expérience pilote aux États-Unis dans les années 1970, le taux de demandes de divorces venant des femmes aurait légèrement augmenté: «De chacun (volontairement) selon ses capacités à chacun (inconditionnellement) selon ses besoins». Entretien avec Philippe VAN PARIJS, in *Mouvements*, *op. cit.*, p. 155-174.

pour ramener les femmes à la maison et les condamner de nouveau aux seuls travaux domestiques, au ménage et à la garde des enfants, laissant aux hommes les « joies » du marché de l'emploi ?

Si cette mise en garde contre des forces néo-conservatrices vaut la peine d'être prise en compte, on en voit rapidement les limites. En effet, en caricaturant à peine, on en viendrait à dire que si elles n'y étaient pas obligées (pour des raisons de survie), les femmes ne travailleraient pas, ou bien se laisseraient enfermer chez elles. Ainsi, seule l'obligation d'emploi serait la garante d'une possible égalité et participation de toutes et tous à la société ? Non seulement cette vision travailliste de l'émancipation féminine semble peu souhaitable mais se heurtera tôt ou tard à la réalité de la situation de l'emploi.

PARCE QUE « RESTER À LA MAISON » NE VEUT RIEN DIRE...

Plus généralement, le revenu de base permettrait de repenser notre manière de concevoir le travail, et ce que « contribuer à la société » veut dire. Il atténuerait l'opposition aujourd'hui très prégnante entre « avoir un emploi » et « rester à la maison », comme si le fait de ne pas avoir d'emploi impliquait forcément de s'occuper uniquement du cocon familial. Alors qu'il y a mille et une manières d'occuper son temps libre, de contribuer à la société, de créer...

Évidemment, le revenu de base à lui tout seul n'est pas la panacée : sous peine de « lâcher la proie pour l'ombre », nous devons le penser en complément et non à la place d'autres revendications sociales, comme l'urgence d'une égalité salariale entre les hommes et les femmes, comme le maintien d'un salaire minimum, etc. Il s'agit d'une condition absolument nécessaire pour espérer un revenu de base qui aille dans le sens d'un progrès social.

Le revenu de base est un socle qui faciliterait une multitude de choix de vie pour chacun et chacune. Choix d'avoir un emploi ou de ne pas en avoir. De vivre avec quelqu'un ou de vivre seul. De changer plus aisément de mode de vie si on le désire. Et choisir plus librement sa propre voie vers l'émancipation, c'est déjà avoir une certaine capacité d'agir. Pour toutes ces raisons, le revenu de base devrait résolument être débattu par les mouvements féministes.

Barbara Garbarczyk, décembre 2014

POUR ALLER PLUS LOIN

Journal *L'Inconditionnel*, décembre 2014,
disponible sur www.linconditionnel.info

Ouardi SAMIRA, « Le Revenu universel : outil de lutte féministe ? »,
in *Mouvements*, 2013/1 N° 73, p. 79-82.

Le film *Un Revenu pour la vie*, de Michael LE SAUCE, 2014.

www.revenuebase.be

www.reseau-salariat.info

Lieu d'émancipation collective
et de création d'alternatives,
Barricade expérimente dans les
domaines culturels, sociaux et
économiques depuis 1996.

Barricade est engagée dans
différents mouvements sociaux
et citoyens ainsi que dans le
développement de projets
économiques alternatifs dont la
visée commune est de promouvoir
l'égalité et la justice sociale.

Depuis 2010, nos publications
s'inscrivent dans ce contexte et
sont le fruit d'une démarche
de *recherche-action*, d'une
implication de terrain dans la
transformation de la société.

Barricade est également un espace
public de débat permettant la
rencontre des paroles citoyennes,
militantes, syndicales, associatives,
académiques & politiques.

Enfin **Barricade** constitue un
lieu d'accueil pour de nombreux
collectifs et associations, et tout
simplement un lieu
d'échanges et de convivialité.

C'est tout ça **Barricade**.

Toutes les analyses sur :

www.barricade.be